Communiqué de presse



L'Assemblée Générale Annuelle et l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires approuvent toutes les résolutions à l'ordre du jour

Luxembourg, 5 mai 2020 (15:50 CET) - L'Assemblée Générale Annuelle et l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires ("Assemblées Générales") qui se sont tenues aujourd'hui à Luxembourg ont approuvé à une large majorité toutes les résolutions à l'ordre du jour. 75% des droits de vote étaient représentés lors de ces Assemblées Générales.

Compte tenu de l'épidémie de coronavirus, le conseil d'administration d'Aperam avait décidé de tenir cette année ses Assemblées Générales sous forme virtuelle uniquement comme permis par la loi luxembourgeoise. En conséquence, des dispositions ont été prises pour permettre aux actionnaires de voter par voie électronique et par procuration. Les résultats seront publiés sous peu sur www.aperam.com "Investors" - "Equity Investors" - "Shareholders' Meetings" - "5 May 2020 - General Meetings of Shareholders".

En particulier, les actionnaires

- ont approuvé les comptes financiers consolidés pour l'année 2019;
- ont approuvé la politique de rémunération, et le rapport de rémunération pour l'année 2019;
- ont réélu Monsieur Joseph Greenwell; et élu Monsieur Alain Kinsch et Dr. Ros Rivaz comme Membres du Conseil d'Administration pour un mandat de trois ans;
- ont autorisé des allocations d'intéressement sur base d'actions sous le plan d'intéressement à long terme du Groupe qui couvre l'allocation de Performance Share Units pour les membres du Leadership Team et d'autres allocations de performance à des niveaux inférieurs au Leadership Team; et
- ont décidé de renouveler et élargir le champ d'application du capital social autorisé de la société, d'autoriser le Conseil d'Administration à limiter ou supprimer les droits préférentiels de souscription des actionnaires existants et de modifier les statuts de la Société en conséquence.

A propos d'Aperam

Aperam est un acteur mondial du secteur de l'acier inoxydable, de l'acier électrique et des aciers spéciaux qui exerce des activités dans plus de 40 pays. La Société est structurée en trois segments: Acier Inoxydable et Aciers Électriques, Services et Solutions et Alliages et Aciers Spéciaux.

Aperam a une capacité de production de 2,5 millions de tonnes d'acier inoxydable plat en Europe et au Brésil et est un leader dans les produits de spécialité à forte valeur ajoutée. En plus de son réseau industriel réparti sur six usines principales situées au Brésil, en Belgique et en France, Aperam possède un réseau de distribution, de transformation et de services intégré et des installations uniques pour produire de l'acier inoxydable et des aciers spéciaux à partir de biomasse à faible coût (charbon de bois produit à partir d'exploitations forestières propres certifiées FSCR).

En 2019, Aperam a réalisé un chiffre d'affaires de 4,240 milliards d'euros et des expéditions d'acier de 1,79 million de tonnes.

Pour de plus amples informations merci de se référer au site web : www.aperam.com.

Contact

Corporate Communications / Laurent Beauloye: +352 27 36 27 103 Investor Relations / Thorsten Zimmermann: +352 27 36 27 304